

Bulletin mensuel du marché agricole

Ce document est disponible sur Internet à l'adresse: http://www.oma.gov.ml/ Consultez et faites nous parvenir vos réactions

\*Février 2006\*

# Les prix poursuivent leurs évolutions à la hausse pour les céréales et à la baisse pour la pomme de terre et les oignons

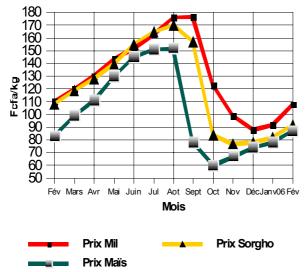
#### Céréales sèches

Les prix au producteur des céréales sèches ont poursuivi leur mouvement de hausse au cours de ce mois-ci

Le mois de Février 2006 se caractérise par la poursuite des mouvements de hausse des prix moyens nationaux pondérés au producteur des céréales sèches. Ainsi ces prix sont passés de 92 à 108 F/Kg pour le mil, de 82 à 92 F/Kg pour le sorgho et de 78 à 87 F/Kg pour le maïs, soit des hausses respectives de 18, 13 et 12 % (Cf tableau 2C et graphique 1).

#### Graphique 1

#### Prix moyens nationaux pondérés au producteur



S'agissant des quantités vendues par les producteurs, elles ont sensiblement baissé en passant de 3.538 à 2.698 tonnes pour le mil, de 2.155 à 1.665 tonnes pour le sorgho et de 695 à 544

tonnes pour le maïs, soit des baisses respectives de 24, 23 et 22 %. Pour toutes les céréales sèches confondues, les quantités vendues par les producteurs sont passées de 6.388 tonnes le mois passées à 4.907 tonnes ce mois-ci, soit une baisse globale de 23 %.

La baisse des quantités vendues par les producteurs sur les marchés, avec comme conséquence la s'explique par les effets des hausse des prix, politiques en cours orientées vers la constitution des stocks familiaux et communautaires d'abord et la vente sur les marchés ensuite. En effet, dans beaucoup de localités, les producteurs vendent prioritairement aux banques de céréales qu'aux commercants. Ceci est d'autant compréhensible quand on sait que ces banques interviennent dans l'amélioration de la sécurité alimentaire locale et proposent les mêmes prix que les commerçants.

#### Les prix des céréales sont également en hausse sur les marchés de regroupement

Sur les marchés de regroupement, les prix de gros à la vente ont, dans leur intégralité, fluctué à la hausse. (Cf tableau 3A). Sur ces marchés, les prix pratiqués ont été contenus dans la fourchette de :

- ➤ 110 F/Kg à Fana et 129 F/Kg à Niono pour le mil contre 96 F/Kg à Fana et 118 F/kg à Niono le mois passé;
- ➤ 101 F/Kg à Koutiala et108 F/Kg à Fana pour le sorgho contre 91 F/Kg à San et Kita et 96 F/Kg à Fana le mois écoulé;
- ➤ 93 F/Kg à Koutiala et 105 F/Kg à Kita pour le maïs contre 88 F/Kg à Koutiala et Kita et 103 F/Kg à Bla le mois précédent.

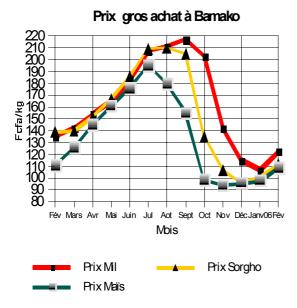
Le reflet : Observatoire du Marché Agricole BP: E5589 - Tél : (223)221-40-73

La hausse des prix sur les marchés de regroupement s'explique par la faiblesse de l'offre par rapport à la demande, caractérisée par la poursuite de la reconstitution des stocks, notamment les stocks communautaires.

### Sur les marchés de gros des capitales régionales, les prix sont globalement en hausse

Excepté pour le sorgho à Sikasso, les prix de gros à l'achat des céréales ont, au cours de ce mois de Février 2006, connu des variations à la hausse. Ainsi à Bamako, les prix de gros à l'achat des céréales sèches sont passés de 107 à 123 F/Kg pour le mil, 101 à 112 F/Kg pour le sorgho et de 98 à 109 F/Kg pour le maïs (Cf tableaux 4C, 4D et graphique 2).

#### Graphique 2



S'agissant des quantités entrées sur les marchés de gros des capitales régionales, elles sont, de façon générale, en légère hausse.

La hausse des prix sur les marchés de gros, malgré une légère augmentation des quantités entrées, s'explique par une supériorité de la demande par rapport à l'offre. Cette supériorité de la demande sur les marchés de gros des capitales régionales est due aussi à la reconstitution des stocks, surtout dans les zones structurellement déficitaires. En effet, compte tenu du temps limité pour la reconstitution des stocks, généralement le 31 mars et le temps relativement long pour la mobilisation des ressources, les zones structurellement déficitaires préfèrent acheter sur les marchés de gros des capitales régionales pour la reconstitution de leurs stocks. Ceci contribue à greffer une demande additionnelle aux demandes de consommation

traditionnelles.

Les exportations vers les pays voisins sont en baisse sensible ce mois-ci Exportation des céréales sur les pays voisins (en tonnes)

(en tonnes)				
Pays	Mil	Sorgho	Maïs	Riz
RCI	39	-	-	-
BF	3	-	-	-
MAURIT.	-	-	-	50
SÉNÉGAL	-	-	-	-
NIGER	-	-	498	-
Total	42	-	498	50

Source: OMA

Au cours de ce mois de Février, les quantités de céréales exportées vers les pays voisins ont connu une baisse sensible. En effet, elles ont été de 590 tonnes ce mois ci contre 1.525 tonnes le mois passé, soit 61 % de baisse (Cf tableau ci-dessus sur les exportations vers les pays voisins). Ces exportations ont été effectuées essentiellement sur la Mauritanie et le Niger dont la demande est uniquement constituée de maïs.

Parallèlement aux exportations, des importations de céréales des pays voisins ont eu lieu au cours du mois. Ces importations, effectuées sur les marchés suivis par l'OMA, ont porté sur 137 tonnes de mil et 20 tonnes de sorgho en provenance du Burkina Faso et 875 tonnes de riz en provenance du Sénégal contre 972 tonnes de riz en Janvier 2006. Les 875 tonnes de riz importées ce mois-ci sont constituées de 655 tonnes de riz BB et de 220 tonnes de riz RM40. Les chiffres communiqués ne prennent pas en compte ceux du Grand Grenier du Bonheur (GGB) et du Grand Distributeur de Céréales au Mali (GDCM).

#### Par rapport à la même période de l'année dernière, les prix du mil et du sorgho sont en baisse, par contre ceux du maïs sont en hausse

Les prix du mil et du sorgho affichent des mouvements de baisse et ceux du maïs des fluctuations à la hausse, par rapport à ceux de la même période de l'année dernière. Ainsi en Février 2006 sur les marchés ruraux, ces prix sont de108 F/Kg pour le mil, 92 F/Kg pour le sorgho et 87 F/Kg pour le maïs contre respectivement 110, 108 et 83 F/kg à la même période de l'année dernière. Ce qui donne des écarts de - 2 F/Kg pour le mil, - 16 F/Kg pour le sorgho et + 4 F/Kg pour le maïs en une année.

Dans le District de Bamako, les prix de gros à

l'achat ont été de 123 F/Kg pour le mil, 112 F/Kg pour le sorgho et 109 F/Kg pour le maïs contre respectivement 135, 139 et 111 F/Kg au cours de la même période de l'année dernière. Ceci donne, entre les prix de Février 2006 et ceux de Février 2005, des écarts de - 12 F/Kg pour le mil, - 27 F/Kg pour le sorgho et - 2 F/Kg pour le maïs.

L'infériorité des prix des céréales sèches à ceux de l'année dernière s'explique par une meilleure campagne agricole 2005/06. En effet depuis les récoltes, les politiques mises en oeuvre ont permis de contenir les chutes brutales des prix et de les maintenir à des niveaux globalement supérieurs à ceux de l'année dernière. Il se trouve qu'au fur et à mesure de la mise en oeuvre de ces politiques, les prix, se démarquent en deçà de leur niveau de la campagne précédente qui somme toute, a été une campagne très mauvaise.

# Riz des Décortiqueuses Privées

#### Les prix au producteur du riz des Décortiqueuses Privées (Riz DP) ont haussé au cours de ce mois de Février 2006

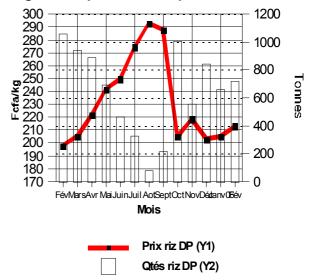
La moyenne des prix pondérés au producteur du riz DP relevés sur les marchés de la région de Ségou a, au cours de ce mois de février 2006, haussé en passant de 205 à 213 F/Kg, soit 4% de hausse (Cf tableau 2D et graphique 3).

Pour ce qui concerne les quantités vendues par les exploitants sur les marchés ruraux de Ségou, elles ont baissé en passant de 971 tonnes le mois passé à 716 tonnes ce mois-ci, soit une baisse de 26 %. En dépit de la baisse des quantités vendues par les exploitants sur les marchés ruraux suivis, les quantités totales de riz qui ont quitté les zones de l'Office du Niger en direction des autres localités du pays ont très fortement augmenté en passant de 5.918 tonnes le mois passé à 7.415 tonnes ce mois-ci (Source : Office National des Transports).

Cette hausse des quantités en provenance des zones de l'Office du Niger, malgré la baisse des quantités vendues sur les marchés, s'explique par le dvnamisme que connaît le marché du riz local actuellement. En effet cette année, le riz est un produit très recherché par les commerçants car le marché international n'est pas favorable à des importations de riz et la demande intérieure est forte. Ainsi, l'importance des transactions hors marché est assez remarquable et permet aux commerçants de constituer des stocks commerciaux.

#### Graphique 3

Ségou : Prix producteur et quantités collectées



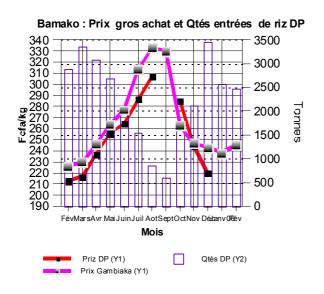
#### Sur les marchés de gros des capitales régionales, les prix du riz Gambiaka sont en hausse

A l'instar des marchés ruraux, les prix de gros du riz Gambiaka sont en hausse. En effet, le prix de gros à l'achat du riz Gambiaka est passé de 238 à 245 F/Kg à Bamako, de 231 à 238 F/Kg à Mopti et de 221 à 228 F/Kg à Ségou. Il en est de même pour le riz DP, qui a haussé de 223 à 228 F/Kg. Cette situation pourrait être mise au compte de la très forte demande pour le riz (Cf tableau 4C et graphique 4).

# Par rapport à Février 2005, les prix du riz DP sont supérieurs ce mois-ci

Le prix moyen régional pondéré au producteur dans la région rizicole de Ségou est supérieur à celui du même mois de l'année 2005. Ainsi il est de 213 F/Kg relevés en Février 2006 contre 198 F/Kg en Février 2005 (Cf graphique 3). Cette supériorité des prix de cette année s'explique par la depuis trois (3) persistance ces dernières campagnes des difficultés d'approvisionnement en engrais et la hausse de leurs prix en tant que produits dérivés des hydrocarbures qui connaissent elles mêmes des niveaux de prix excessivement élevés. Ces difficultés sont liées à leur accessibilité à la fois géographique et économique. Cette année, on estime à seulement 40% le nombre d'exploitants ayant pu s'approvisionner correctement en engrais. Aussi les campagnes de rétention des stocks dans les zones rizicoles rentrent également dans les facteurs contribuant à cette augmentation des prix. De même à Mopti, le prix de gros à l'achat de ce mois-ci est supérieur à celui du même mois de l'année 2005. En effet, il est pour le riz BG de 228 F/Kg contre 212 F/Kg pour celui du même mois de l'année 2005. Il en de même pour Bamako où le prix de gros à l'achat du riz Gambiaka est passé de 226 F/Kg en Février 2005 à 245 F/Kg en Février 2006, soit 19 F/Kg de hausse en une année (Cf graphique 4 ).

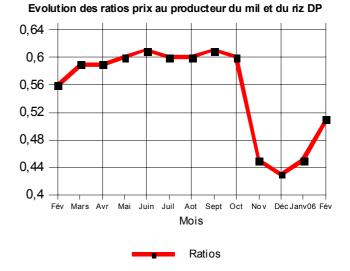
#### Graphique 4



Légère hausse du ratio (Prix au producteur du mil sur celui du riz DP)

Le ratio du prix au producteur du mil sur celui du riz DP a légèrement haussé ce mois-ci en passant de 0,45 le mois passé à 0,51 ce mois-ci. Autrement dit, le sac de 100 Kg riz DP a perdu de sa valeur en mil, en passant de 222 Kg de mil le mois passé à 196 Kg de mil ce mois-ci. Par rapport à Février 2005, les termes de l'échange continuent à être plus favorables au producteur de riz. La valeur de son sac de 100 Kg est passée de 180 Kg de mil en Février 2005 à 196 Kg de mil en Février 2006 (Cf graphique 5).

#### Graphique 5



## **Produits horticoles**

# Les prix des produits horticoles poursuivent leurs fluctuations à la baisse

Les prix au producteur des produits horticoles, ont au cours de ce mois de février 2006 globalement évolué à la baisse. La baisse des prix est plus confirmée pour les principaux produits horticoles tels que l'oignon et la pomme de terre et s'explique par la poursuite de l'arrivée sur les marchés des nouvelles récoltes de ces produits.

Les prix ont, au cours du mois, oscillé dans les fourchettes suivantes:

- ➤ 138 F/Kg à Ségou Château et 600 F/Kg à Mopti Digue pour le gros oignon rouge (oignon violet de galmi);
- ➤ 188 F/Kg à Bamako Médine et 600 F/Kg à Mopti Digue pour le gros oignon blanc (oignon jaune texas grano);
- ➤ 169 F/Kg à Mopti Digue et 275 F/Kg à Kayes Centre pour le petit oignon (échalote):
- et enfin 158 F/Kg à Sikasso Centre et 275 F/Kg à Kayes Centre pour la pomme de terre premier choix.

## Le bétail et la Viande

La structure d'encrage du SIM/Bétail, qui était l'Office Malien du Bétail et de la Viande (OMBEVI), n'existe plus. En attendant la prise en charge de cette activité par les nouvelles directions créées au niveau du Département chargé de l'élevage et de la pêche, l'OMA regrette de ne pouvoir pas mettre à disposition les informations relatives à cette filière. *Merci pour votre compréhension!*